



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 81 (1981), p. 189-205

Lisa L. Giddy, David G. Jeffreys, Colette Roubet, Pascale Ballet, Nicolas Grimal

Balat. Rapport préliminaire des fouilles à 'Ayn Asil, 1981. [Annexe I - La céramique de 'Ayn Asil. Annexe II - Note sur les objets inscrits de Balat, campagne de 1981. Annexe III - L'industrie lithique taillée de 'Ayn Asil.] [avec 3 dépliants et 7 planches]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

BALAT: RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES FOUILLES À 'AYN AŞİL, 1981

Lisa L. GIDDY

avec la collaboration de David G. JEFFREYS
(annexes de P. Ballet, N.-C. Grimal et
C. Roubet)

Les objectifs de la campagne 1981 à 'Ayn Aşil, Oasis de Dakhleh, étaient :

1. Poursuivre l'investigation de la grande « structure » de Phase II, déjà atteinte en 1978-1979 et 1979-1980⁽¹⁾. Plus précisément : établir une relation stratigraphique entre d'une part les occupations à l'intérieur de cette « structure » (c'est-à-dire, au sud du mur d'encadrement) et d'autre part la séquence de la Phase II, établie en 1979-1980, de l'avant-cour, au nord de ce même mur d'encadrement, et le couloir qui traverse celui-ci.
2. Essayer de définir, en suivant les « murs d'enceinte », les limites de la dernière grande occupation de 'Ayn Aşil (c'est-à-dire, Phase III⁽²⁾), visible actuellement à la surface du site.
3. Entreprendre des études de plusieurs catégories de matériels, découverts à 'Ayn Aşil depuis le début des fouilles de l'IFAO : poterie, empreintes de sceaux, inscriptions, taille de silex (voir *Annexes* : P. Ballet, N.-C. Grimal, C. Roubet).

La campagne a eu lieu du 19 janvier au 15 mars 1981, sous la direction de M. Jean Vercoutter, Directeur de l'IFAO⁽³⁾, et avec la participation de P. Ballet, L. Giddy, J.-F. Gout, N.-C. Grimal, D. Jeffreys et C. Roubet. L'Organisme des Antiquités de l'Egypte était représenté par M. Sabri Ali Shoukri.

⁽¹⁾ Voir L. Giddy, *BIFAO* 79 (1979) pp. 31-33, figs. 2-4, pls. XIII-XV; L. Giddy et D. Jeffreys, *BIFAO* 80 (1980) pp. 257-262, figs. 1-4, pls. LIV-LVI.

⁽²⁾ Voir L. Giddy, *op. cit.*, pp. 33-34, figs. 1, 4 et 5, pls. XIV b, XV; L. Giddy et D. Jeffreys,

op. cit., pp. 262-263, fig. 5, pl. LVII (voir aussi ci-dessous, p. 197 notes 1-3).

⁽³⁾ Je tiens à remercier, de la part de tous les participants de la fouille, M. Vercoutter, pour sa confiance en nous tous, tant sur le terrain que pour la présentation de ce rapport.

Les résultats peuvent être résumés comme suit :

1. FOUILLES DE LA PHASE II.

Les fouilles ont eu lieu du 25 janvier au 5 mars. Le travail était limité aux quelques chambres qui se trouvent à l'intérieur d'un grand édifice en briques crues, notre Phase II (voir Pl. XLI, A et Plan I, fig. 1 : A, B, C, D, E et L). Dans les chambres, une longue série d'occupations, associée à plusieurs changements d'orientation et de fonction d'un bâtiment originellement homogène, ont été mises au jour. Ces occupations se rapportent à une époque *qui suit* le fonctionnement originel du bâtiment comme un tout, une époque *pendant laquelle* pourtant il continue à être occupé et utilisé, et *qui précède* enfin le remplissage et le nivellement de tout ce secteur, en préparation à l'implantation d'un complexe tout à fait différent (notre Phase III).

La séquence des occupations du bâtiment s'établit à présent ainsi :

Phase II a : Dégagée en 1979-1980, elle représente le grand bâtiment originel, encadré par un énorme mur de briques crues. Il y a au nord une avant-cour avec des piliers et un arc, également en briques crues. Une entrée, prolongée au sud par un couloir avec dallage de grès, perce le mur d'encadrement et donne accès à l'intérieur du bâtiment.

Le niveau d'occupation de cette phase au sud du grand mur n'a pas été atteint cette année, consacrée au dégagement des nombreux dépôts de *ré-occupation* à l'intérieur même du bâtiment (Phases II b - II e). Nous ne connaissons donc toujours pas la fonction de cette singulière construction absidiale (D) et de son « antichambre » (B).

Phase II b : Isolée également en 1979-1980, elle correspond à un changement de l'alignement des piliers de l'avant-cour, associé à un nouveau seuil de grès dans l'entrée et un sol de boue menant vers le sud.

Ce sol est en fait le dernier état de plusieurs réfections du couloir (A) (quatre d'entre eux ont été mis en évidence cette saison). Il est délimité au sud par un autre seuil de pierre, avec certainement un emplacement à l'ouest pour une crapaudine (voir Plan I, fig. 1).

De même que les sols du couloir (A) ont été refaits, l'antichambre (B) a été plusieurs fois transformée. L'ensemble le plus ancien mis au jour se compose d'un étroit muret de briques crues, orienté est-ouest, divisant la chambre en deux parties, mais ouvert à l'est pour permettre l'accès de l'une à l'autre. À l'ouest, ce muret se termine au milieu de l'ancienne ouverture entre couloir et antichambre (voir Pl. XXXIX, A). Les deux pièces ainsi créées sont recouvertes d'une épaisse couche de boue. Un profond emplacement de jarre plâtré est situé dans le coin sud-est de la partie sud (voir Coupe, fig. 2).

La dernière transformation de l'antichambre (B) pendant la Phase II b (et associée avec le dernier sol au couloir (A)) l'a rétablie comme pièce unique. Un blocage partiel en briques crues a été construit, *dans* la large ouverture vers le couloir (A) et *sur* l'extrémité ouest du muret décrit ci-dessus. Seule une petite entrée a été laissée au nord (voir Plan I, fig. 1 et Pl. XXXIX, B). Un blocage contemporain a complètement bouché une autre ouverture aménagée dans le mur ouest du couloir (A), en face de celle de l'antichambre (B), et tout à fait identique.

Il semble qu'à ce moment-là l'antichambre (B) était simplement utilisée comme moyen d'accès à la chambre absidiale (D). Plusieurs « sols », composés de boue et de cendres tassées, traversaient la chambre en diagonale du couloir (A) à « l'abside » (D).

Celle-ci ne servait apparemment que de décharge. Les sols, venant de l'antichambre (B), entraient dans l'abside (D), mais seulement dans sa moitié ouest (voir Plan I, fig. 1). A l'est et au sud, de grandes quantités de cendres chaudes étaient déposées. Les faces des murs dans cette partie sont brûlées à plusieurs endroits (mais pas suffisamment pour qu'il soit possible de penser à un véritable four). Il n'y avait donc, à l'évidence, pas d'occupation réelle de ces pièces.

Au sud, le couloir (A) donne sur un grand espace ouvert (L). Le dernier sol de la Phase II b actuellement atteint ici se compose d'une masse de boue compacte avec des briques concassées et des éclats de pierre; il descend légèrement vers le sud. Plusieurs emplacements de poteaux (pour des abris ou des appentis?) ont été dégagés, de même qu'un puits ovale, peu profond (voir Plan I, fig. 1). L'espace (L) a souffert plus tard d'un pillage intensif⁽¹⁾, plusieurs puits atteignant même le sol; néanmoins, celui-ci est suffisamment bien conservé pour qu'on puisse le voir monter vers l'est tout au long des chambres (B), (D) et (E). Il est donc possible ainsi d'établir une relation stratigraphique entre le couloir (A) et la petite cour centrale (E).

Cette cour (E) a gardé le même aspect de la Phase II b à la Phase II e. Deux portes au sud donnent sur l'espace ouvert (L). Elle contient à l'est deux « cuves » ou coffres en briques crues, badigeonnés de blanc à l'intérieur et construits dans le sol, avec les bords en saillie. Un étroit passage les longe. A l'ouest, un autre passage semblable entoure une grande « structure » rectangulaire (cuve ou plate-forme) de briques crues posées sur une base de pierre⁽²⁾ (voir Plan I, fig. 1 et Pl. XL, A). Le sol de boue actuellement atteint dans la cour repose, au moins en partie, sur des constructions de briques. Un grand trou rond

(1) Voir L. Giddy, *op. cit.*, fig. 5; L. Giddy et D. Jeffreys, *op. cit.*, fig. 3. inscrit enlevé de cette « plate-forme » par A. Fakhry, voir ci-dessous *Datation absolue*.

(2) Pour information concernant un linteau

plâtré de boue (emplacement d'une jarre?) se trouve dans le coin sud-est. Des emplacements de poteaux, alignés nord-sud au centre de la cour, suggèrent, à cause de l'angle des trous, l'existence alors d'un abri couvrant les deux cuves (voir Plan I, fig. 1 et Coupe, fig. 2).

La cour (E) et la petite chambre contiguë (C), ont eu des sols plusieurs fois renouvelés, sols toujours bien faits, en boue, sur de fines couches de sable (voir Coupe, fig. 2). Mais il est impossible de lier ces strates aux différentes phases établies ailleurs. Le seul changement notable se constate dans le coin nord-ouest de la cour (E) : une grande niche a été transformée, au cours de la Phase II d, en four couvert d'un arc en briques crues.

Cela montre bien que ces pièces (E) et (C) ont eu la même fonction pendant toute la durée de la Phase II b à II e. Interprétation renforcée par la découverte, partout dans l'accumulation des sols et du sable, de cachets portant soit des inscriptions incisées, soit des empreintes de sceaux; ceux-ci dénotent, au moins, une activité liée, d'une manière ou d'une autre, à l'alimentation (voir *Annexe* de N.-C. Grimal, et ci-dessous, *Inscriptions et Empreintes de sceaux*).

Phase II c : Contrairement à la cour centrale (E), il y eut des changements considérables en d'autres endroits du bâtiment. Selon la définition de 1979-1980, la Phase II c représente l'ensablement de l'avant-cour au nord du mur d'encadrement; dans le même temps, la région comprise entre les piliers et les murs d'enceinte de l'avant-cour était aménagée à différentes reprises pour recevoir des occupations successives.

On constate le même processus d'ensablement dans l'espace ouvert (L) au sud du couloir (A). Celui-ci était cependant dénué de sable, et il a continué à fonctionner; le sable était simplement foulé où il s'était écoulé aux extrémités nord et sud, sur les seuils de pierre de la Phase II b.

Quant aux chambres (B) et (D), la même activité de déchargement continuait; les sols n'existaient que dans la traversée diagonale de l'antichambre (B) et la partie ouest de la chambre absidiale (D). Ailleurs dans ces pièces, des dépôts meubles de sable et de cendres s'accumulaient; dans ceux-ci, il y avait une grande quantité d'outils en silex, de nodules et d'éclats de silex, de même que des ossements d'animaux. Une succession de creux et de fours, grossièrement modelés en boue, se trouvait dans le coin nord-est de l'antichambre (B) (voir Pl. XL, B), de même qu'une série parallèle d'emplacements de jarres dans le coin nord-ouest de l'abside (D). Cela donne l'impression d'une activité de passage plutôt que de véritables occupations.

Dans les derniers dépôts de la Phase II c ont été découverts nombre de « pendentifs » — petites étiquettes triangulaires en terre crue, incisées en hiéroglyphe — épargnés dans

les chambres (B) et (D) de même que dans le couloir (A) (voir *Annexe* de N.-C. Grimal et ci-dessous, *Inscriptions*).

Phase II d : Elle correspond à un changement notable de plusieurs éléments de l'ensemble de Phase II. Le couloir (A) fut alors rempli de blocs de maçonnerie tombés, de voûtes en briques crues effondrés; ceux-ci furent recouverts à leur tour de cendres, de sable et de briques cassées. Un nouveau sol de boue fut ensuite posé par-dessus tous ces débris, et à chaque extrémité du couloir (A) un seuil de pierre fut enfoncé (approximativement 1,5 mètre au-dessus des seuils de Phase II b⁽¹⁾). Ainsi qu'il a été constaté en 1979-1980, toute la région au nord du mur d'encadrement était, pendant ce temps, débarrassée de constructions et d'habitations.

Au contraire, les chambres (B) et (D) étaient riches en « bons » sols de boue. Des installations domestiques — petits foyers, emplacements de jarres, niches — font penser à une véritable occupation *dans* ces pièces. L'entrée entre le couloir (A) et l'antichambre (B) fut, encore une fois, transformée: des montants de briques crues, bien espacés, furent construits directement sur le blocage de Phase II b (voir coupe, fig. 2)⁽²⁾. Cette entrée ensuite était progressivement réduite et relevée pendant la séquence Phase II d - Phase II e⁽³⁾.

Au sud du couloir (A), il y avait certainement un sol de boue recouvrant tout l'espace ouvert (L), mais les pillages postérieurs interdisent d'y voir plus en détail.

La petite cour centrale (E) continuait à fonctionner comme auparavant, avec comme seule transformation celle de la niche du coin nord-ouest en four.

Phase II e : Elle représente l'occupation finale des chambres au sud du mur d'encadrement, concurremment à une continuation de l'ensablement de l'avant-cour au nord. Nous avons remarqué en 1979-1980 que ces occupations étaient caractérisées par des sols de sable comprimé, des petits foyers occupant souvent le centre des pièces, et une utilisation intensive du silex. Dans la cour centrale (E), les étroits passages longeant les bords est et ouest étaient complètement ensablés. Cette « squatterisation » signifie, peut-être, la présence d'ouvriers occupés à la préparation du site pour l'installation du complexe de Phase III.

OBJETS

Inscriptions : Beaucoup de matériel inscrit a été découvert cette saison, sous forme de petits cachets, d'étiquettes triangulaires et percées (« pendentifs »), et de tablettes. Tous

⁽¹⁾ Voir le dessin de la coupe montrant la position des seuils à l'extrémité nord du couloir (A) :

L. Giddy et D. Jeffreys, *op. cit.*, fig. 2.

⁽²⁾ Voir ci-dessous *Outils en silex* à propos

d'une concentration de silex découverte au-dessous du montant sud.

⁽³⁾ Voir L. Giddy et D. Jeffreys, *op. cit.*, pp. 260-

261, fig. 3.

sont faits en terre sigillaire, très fine, tous sont incisés en hiératique. La plupart des cachets (68 sur un total de 71) se trouvaient dans les sols et le sable de la petite cour centrale (E). Au contraire, les « pendentifs » triangulaires étaient surtout dans la chambre absidiale (D); il y en avait quelques-uns également dans l'antichambre (B) de même que dans le couloir (A) ⁽¹⁾. Et ils se limitaient aux derniers dépôts de la Phase II c. Une grande tablette, presque complète, se trouvait aussi jetée en trois morceaux parmi le sable et les cendres meubles de la Phase II c, dans le coin nord-est de l'antichambre (B). Une autre tablette, plus petite, provient de la cour (E) (voir *Annexe* de N.-C. Grimal).

Empreintes de sceaux : Cinquante quatre empreintes de sceaux ont été enregistrées : 38 de sceaux cylindriques (36 sur des cachets, 2 sur des pendentifs triangulaires) et 16 de sceaux estampés (10 sur des cachets, 6 sur des extérieurs de « moules-à-pain »). Comme pour les cachets inscrits, la plupart se trouvaient dans la cour (E), bien qu'il y eût aussi un nombre important dans les accumulations de cendres et de sable (Phases II b - II c) de la chambre absidiale (D) et de son antichambre (B) (voir *Annexe* de N.-C. Grimal).

Petits objets divers : En outre quantité d'autres petits objets fabriqués en terre sigillaire ont été découverts : cachets, tablettes et petites étiquettes rectangulaires non-inscrites; modèles de coupes, de torse humain (voir Pl. XLII, A), de têtes humaines et animales; pièces de jeux; petits objets en forme de « peau d'animal » (voir Pl. XLII, A) ... La variété et l'importance de l'utilisation de la terre sigillaire sont tout à fait remarquables; sont d'ailleurs nombreuses les petites boules de cette matière vaguement modelées et couvertes d'empreintes de doigts.

Les autres objets sont de matériaux très divers : petites pierres à aiguiser de grès en forme triangulaire (voir Pl. XLII, C); meules cubiques, portant quelquefois des traces d'ocre rouge ou jaune; un morceau d'œuf d'autruche, très poli; pointes en os bien travaillées (voir Pl. XLII, B); chevets en terre cuite; beaucoup de tessons recoupés en forme de disques, souvent percés ou creusés au centre ...

Outils en silex : Pour cette seule saison, et dans le seul secteur de la Phase II actuellement fouillé, ont été dégagés 103 outils finis, taillés généralement dans le silex, soit nodulaire soit tabulaire, et très rarement en quartzite. Il y avait en plus quantité de gros nodules en silex, des éclats, et des outils partiellement taillés. Un grand nombre de ces silex, taillés

⁽¹⁾ Onze « pendentifs » ont été découverts dans la chambre absidiale (D), 3 dans l'antichambre (B) et 3 dans le couloir (A). Un pendentif plus

petit et d'un type un peu différent, qui porte une empreinte de sceau, provient de la cour centrale (E).

ou non, se trouvaient tout particulièrement dans les dépôts des Phases II b - II c des chambres (B) et (D); et même des décharges de silex, contenant de nombreux nodules, ont été localisées dans le coin nord-est de l'antichambre (B) et le coin nord-ouest de l'abside (D). Une autre concentration a été découverte le long du côté ouest de l'antichambre (B), directement au-dessous du montant sud de l'entrée de la Phase II d : elle a servi ici, semble-t-il, à renforcer les fondations du montant. Mais malgré ces concentrations, il n'y a actuellement aucune évidence d'une quelconque activité de taille de silex *in situ* dans les pièces fouillées cette année (pour les types d'outils et leur analyse, voir *Annexe* de C. Roubet).

POTERIE

Une grande quantité de tessons, tant de poterie fine que de poterie grossière, ont été découverts en association avec toutes les occupations du bâtiment de la Phase II. Dans les amas de cendres et de sable des Phases II b - II c (chambres (B) et (D)), il y avait abondance de « moules-à-pain » typiques du site⁽¹⁾. De la vaisselle intacte, ou presque intacte, était aussi présente dans ces dépôts. L'un de ces vases était rempli de poudre d'ocre rouge. Mais le plus intéressant est un très grand support conique en terre cuite (partie supérieure perdue) avec deux trous triangulaires, coupés l'un en face de l'autre, dans les côtés⁽²⁾. Il a été trouvé renversé à côté d'une dépression circulaire, tapissée de boue, dans le coin nord-est de l'antichambre (B) (voir Pl. XL, B); comme le diamètre du trou était à peine supérieur à celui de la base du support, il s'agit très certainement de l'emplacement original de celui-ci. Voir également *Annexe* de P. Ballet.

DATATION ABSOLUE

Bien que le matériel datable dans son ensemble — les empreintes de sceaux, les inscriptions, la poterie — suggèrent la fin de l'Ancien Empire comme datation des ré-occupations de ce bâtiment, le problème de la position précise de la Phase II dans l'époque ne peut, au moins pour le moment, être résolu. Une telle prudence est nécessaire, non seulement à cause de la rareté des témoignages directs de datation, mais aussi parce qu'il

⁽¹⁾ Voir Pl. XLIII, A et *Annexe* de P. Ballet, p. 199-200.

⁽²⁾ Inv. n° 2116. Ce « potstand » est une forme bien connue de l'Ancien Empire, mais jusqu'à présent elle a été toujours trouvée dans un contexte funéraire. Voir G.A. Reisner, *A History of the*

Giza Necropolis II (1955), p. 87-88, fig. 129; *Mycerinus* (1931), pp. 219-222, fig. 70, 2 (Type XXII); *Naga ed-Dér III* (1932), pp. 94-95, fig. 44, 1 (Type XIII). Aussi G. Brunton, *Qua and Badari II* (1928), *Pottery Corpus*, pl. XCII, 96 (surtout B, C, D et E).

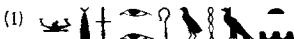
est possible qu'ait existé un décalage considérable (dans la chronologie absolue établie par ces témoignages) entre les Oasis et la Vallée du Nil : décalage dû à la distance et aux facteurs régionaux de l'Oasis elle-même.

Compte tenu de cette précaution, plusieurs découvertes peuvent néanmoins être citées pour leur contribution à une datation de la séquence de la Phase II :

— Un cachet de terre sigillaire, grossièrement inscrit, a été trouvé dans la cour centrale (E); il provient d'une accumulation de sable sur le sol le plus ancien de la Phase II b mise au jour. Il porte un cartouche intact, inscrit au nom de « Pepi »; nous ne pouvons dire lequel.

— Un autre cachet en terre sigillaire, trouvé au-dessous du dernier sol de Phase II c dans la même cour (E), porte l'empreinte d'un sceau cylindrique. Le dessin du sceau comporte, semble-t-il, outre plusieurs motifs hiéroglyphiques, le cartouche (partiellement oblitéré) d'un roi ■■■■. Mais s'il s'agit vraiment d'un cartouche de Pepi, encore une fois nous ne savons pas lequel.

— Selon les notes de Ahmed Fakhry concernant son travail à 'Ayn Aṣil en 1968, un grand linteau de calcaire a été enlevé de la base en pierre de la « plate-forme » dans la cour centrale (E); il portait les titres (mais pas le nom) d'un gouverneur de l'Oasis de l'Ancien Empire⁽¹⁾. L'accès à la « plate-forme » a été facilité par la présence d'un profond puits de pillage, qui a suivi les lignes de la chambre de la Phase III construite exactement au-dessus de ce point⁽²⁾. Le Hāgg Ahmed Zayn, qui a dirigé le travail sur le terrain pour A. Fakhry à 'Ayn Aṣil, a d'ailleurs confirmé ce fait lorsqu'il a rendu visite au site cette saison. Le linteau se trouve actuellement au sud-ouest de la région des fouilles. Les dimensions du bloc correspondent à celles d'un trou « étrange » de la « plate-forme » ainsi préservée (voir Plan I, fig. 1). Malgré le problème de la datation précise du linteau, sa ré-utilisation dans le bâtiment de la Phase II n'est pas sans intérêt, tant pour la datation de la succession des occupations de ce site urbain que pour sa relation avec la « séquence » des Mastabas voisins de Qilā' al-Dabba.

(1)  (lire droite à gauche et gauche à droite du signe central ). Ce bloc provient probablement d'un monument funéraire : voir A. Fakhry, « The Search for Texts in the Western Desert », pp. 220-221 dans *Textes et langages de l'Egypte pharaonique II*, IFAO 1974. Pour les titres du gouverneur du Mastaba V de Qilā' al-Dabba, voir M. Valloggia, *BIFAO* 80 (1980), pp. 118 sq.

(2) Voir le plan du « bâtiment central » de Phase III, L. Giddy, *op. cit.*, fig. 5 (chambre A). Le puits avait certainement déjà été creusé dans cette chambre lorsque A. Fakhry y travailla : selon le Hāgg Ahmed Zayn (« rais » de A. Fakhry pendant les fouilles de 1968) il n'y avait dans cette pièce que du sable et quelques blocs de pierres cassés; les notes de A. Fakhry suggèrent la même idée.

2. LES MURS « D'ENCEINTE » DE PHASE III.

Depuis le début des fouilles de l'IFAO à 'Ayn Aşil ont été mises au jour plusieurs sections du supposé « mur d'enceinte » d'un complexe au plan très régulier (Phase III) visible actuellement partout à la surface du site. La ligne du mur orienté nord-sud, qui marque la limite est du site, a été découverte pendant le sondage de février 1978⁽¹⁾. Cette ligne était confirmée, et le coin nord-est du complexe établi, pendant la saison 1978-1979⁽²⁾. En 1979-1980, le mur nord (c'est-à-dire, le mur orienté est-ouest qui marque la limite nord du complexe) était dégagé entre le coin nord-est et la région des fouilles⁽³⁾.

Le travail de cette saison a été de suivre, par un simple nettoyage à la surface du site, ces murs vers l'ouest et vers le sud, afin d'établir les limites du complexe de la Phase III.

Le mur « d'enceinte » nord a été nettoyé à l'ouest de la région actuellement fouillée, jusqu'à un coin arrondi, le coin nord-ouest du complexe (voir Plan II, fig. 3). La longueur totale de ce mur, entre les limites nord-est et nord-ouest, est de 255 mètres à peu près. Il n'y a aucun vestige de construction au nord de cette ligne, bien qu'il y ait une quantité considérable de tessons et d'ossements. Cela est surtout vrai pour deux éminences au centre-nord du mur — celui-ci d'ailleurs est nettement plus large au sud de la plus grande de ces élévations (voir Plan II, fig. 3 : carrés 5-6, L-M). Ce fait suggère que les contours actuels du site, au moins à cet endroit, existaient déjà avant la mise en place de la Phase III.

Du coin nord-ouest, un mur qui part approximativement vers le sud limite le côté ouest du complexe ; il se prolonge sur 111 mètres avant de tourner vers l'est. Au sud de l'angle ainsi formé (voir Plan I, fig. 3, carré 9 F), un autre mur, plus étroit, court vers le sud sur une longueur de 32 mètres, avant de tourner lui aussi, mais vers le sud-est (voir Plan II, fig. 3, carré 11 E)⁽⁴⁾. Nous ne savons pas encore si celui-ci fut une partie de la construction originelle, ou une addition postérieure. Le changement d'alignement n'a pas beaucoup d'importance pour ce problème : les alignements de murs étaient en général, semble-t-il, déterminés par les contours du site.

⁽¹⁾ Voir L. Giddy et N.-C. Grimal, *BIFAO* 79 (1979), pp. 21-26, fig. 1.

⁽²⁾ Voir L. Giddy, *op. cit.*, pp. 35-36, figs. 1 et 6, pl. XVI.

⁽³⁾ Voir L. Giddy et D. Jeffreys, *op. cit.*, pp. 262-263.

⁽⁴⁾ Des sondages à ce coin et immédiatement au sud n'ont révélé aucune trace de mur au sud

de cet endroit (voir Plan II, fig. 3, carrés 11-12, E).

La ligne générale nord-sud de ces murs fut également celle d'un canal d'irrigation postérieur (Romain ?), creusé un peu à l'ouest. Un autre canal postérieur se trouve directement à l'est du mur nord-sud qui limite le site à l'est (voir L. Giddy, *op. cit.*, p. 36).

Les deux retours à l'est, de ces murs ouest, rejoignent enfin un double mur bien construit, orienté approximativement nord-sud et d'au moins 108 mètres de longueur (voir Plan II, fig. 3, carrés 9-14, H-J). De l'extrémité sud de ce double-mur, un retour à l'est a été suivi sur quelque 69 mètres, avant qu'il ne fût perdu — ceci à cause des creusements de puits d'une époque plus tardive. Le « coin sud-ouest » formé par ces deux murs était garni à l'extérieur d'un bastion circulaire, également en briques crues, et bien construit (voir Plan II, fig. 3 et Pl. XLI, B).

Au sud-ouest de ce bastion, hors des murs d'enceinte (supposés tels, du moins), il y a une petite éminence couverte de vestiges de fours à céramique (voir Plan II, fig. 3, carrés 16-17, D-E)⁽¹⁾. Il reste encore à déterminer si cette région de fours a été établie *après* la construction des murs d'enceinte, ou si les murs eux-mêmes étaient orientés afin d'éviter la zone déjà en place. Elle fut cependant entourée par la suite d'un mur construit *contre* le bastion, partant au sud et tournant ensuite au sud-ouest pour marquer la limite sud de la région des fours.

A cause des creusements de puits et des déblais de canaux postérieurs à la Phase III, les limites sud-est du complexe, et en particulier le coin sud-est, n'ont pu être établies. Il faut signaler, d'autre part, que des restes de constructions modestes en briques crues et une bonne quantité de tessons s'étendent beaucoup plus loin au sud des limites des murs « d'enceinte » proprement dits; leur relation avec le complexe de la Phase III n'est pas encore certaine. Le même problème se pose pour une région située à l'intérieur des murs « d'enceinte » (voir Plan II, fig. 3, carrés 9-10, I) : région où il y avait en surface une étonnante concentration de figurines humaines en terre cuite.

⁽¹⁾ Voir L. Giddy et D. Jeffreys, *op. cit.*, p. 265.

ANNEXE I

LA CÉRAMIQUE DE 'AYN ASİL

par Pascale BALLET

Au cours des campagnes de fouilles menées sur le site urbain de 'Ayn Asıl, a été recueilli un important ensemble céramique, constitué de formes complètes (une cinquantaine) et de nombreux fragments⁽¹⁾. Leur étude a été entreprise en février-mars 1981⁽²⁾ afin d'établir une typologie précise des formes, des pâtes et des techniques de fabrication, et de discerner une évolution de ces composantes en fonction des différentes phases d'occupation mises au jour sur le site.

Trois types de céramiques apparaissent nettement : — le plus abondant comprend des moules-à-pain (Pl. XLIII, A), des « jattes », de grands récipients peu profonds, des jarres « fuselées » (Pl. XLIII, B) et quelques supports de vase (Pl. XLIII, C)⁽³⁾. Leur fabrication est sommaire : faits à la main, avec une argile grossière et mal épurée, portant des traces de dégraissants végétaux, ces récipients sont à peine lissés et rarement engobés. Les moules à pain sont généralement tronconiques, aux parois épaisses et évasées. Moins nombreux, certains exemplaires coniques semblent appartenir à la catégorie des moules *bd*⁽⁴⁾.

— Une céramique fine, de belle qualité, constitue le second groupe; les variétés typologiques, relativement restreintes, sont aisément repérables : coupes peu profondes à lèvre (Pl. XLIV, C), bols et récipients creux à bords droits ou légèrement évasés, « vasques » à lèvre rentrante (Pl. XLIV, A), pots globulaires, vases à bec verseur, supports⁽⁵⁾. La pâte, de texture fine, a été soigneusement préparée; la surface des récipients est lissée, puis enduite d'un engobe rouge d'aspect brillant, « poli ». Appartiennent en outre à cette catégorie des formes de plus grande taille : récipients de stockage, jarres (Pl. XLIV, B) aux parois épaisses et dont la surface témoigne de l'adjonction de dégraissants végétaux lors de la préparation de la pâte.

— Enfin, quelques exemplaires, dont la pâte comprend une proportion notable d'inclusions schisteuses, étaient destinés à la cuisson, comme l'indiquent les traces de feu sur la surface externe.

Chaque catégorie correspond à un mode de fabrication spécifique : production individuelle et domestique de la céramique grossière, production de qualité d'un ou de plusieurs ateliers

⁽¹⁾ Giddy-Grimal, *BIFAO* 79 (1979), 29-30; pl. VIII-XII; Giddy, *BIFAO* 79 (1979), 37; Giddy-Jeffreys, *BIFAO* 80 (1980), 265.

⁽²⁾ Nous adressons nos remerciements au Professeur Jean Vercoutter, Directeur de l'IFAO, qui nous a permis d'étudier la céramique de 'Ayn Asıl. Cette enquête est effectuée en collaboration avec Monsieur Maurice Picon, Directeur du Laboratoire de Céramologie de Lyon (Maison de

l'Orient) et est parallèlement l'objet d'analyses en laboratoire.

⁽³⁾ Pour d'autres exemples de cette céramique grossière, voir Giddy-Grimal, *op. cit.*, pls. VIII et IX A.

⁽⁴⁾ Wild, *BIFAO* 64 (1966), 106; Eggebrecht, *MDAIK* 30 (1974), 175; *LA*, I, 595 et N.9.

⁽⁵⁾ Voir aussi Giddy-Grimal, *op. cit.*, pls. IX-XII.

en ce qui concerne la céramique fine; les récipients de cuisson proviennent sans doute d'un atelier spécialisé dans la fabrication de ce type de céramique. Cette distinction réside davantage dans la préparation de l'argile et la finition de surface que dans la confection proprement dite des formes. En effet, il est certain que l'ensemble du matériel des premier et troisième groupes est fait à la main. Dans le cas de la céramique fine, le corps et la base du vase sont façonnés de la même manière, tandis que seuls les rebords, les lèvres, les cols paraissent avoir été tournés⁽¹⁾.

Si le répertoire des formes de 'Ayn Asil ne présente pas d'originalité majeure par rapport à celui de la Vallée, la fabrication en est toutefois locale : l'argile est abondante dans l'Oasis de Dakhleh, les inclusions de quartz éoliens et de particules schisteuses sont caractéristiques du contexte géographique. Une zone de fours a été identifiée au sud du secteur actuellement fouillé⁽²⁾. Par ailleurs, il semble difficile de concevoir le transport d'une telle quantité de céramique depuis la Vallée.

Enfin, le matériel étudié se situe dans un cadre plus large : les vases provenant des Mastabas de Qilā' al-Dabba sont, typologiquement, identiques à ceux de 'Ayn Asil et permettent de pallier l'insuffisance des formes complètes de la « ville »⁽³⁾. Dans d'autres sites de l'Oasis, une céramique similaire a été identifiée, en particulier à l'extrême occidentale de l'Oasis de Dakhleh, au Sud-Ouest d'Al-Qasr, où sont situés les fours de potiers signalés précédemment⁽⁴⁾.

Il est prématuré de se prononcer dès maintenant sur la datation de la céramique de 'Ayn Asil, l'exploitation de la documentation collectée étant en cours. Quelques réserves d'ordre méthodologique doivent être posées : les critères de datation de la Vallée sont à manier avec prudence ; la céramique de l'Oasis a pu se développer en circuit relativement autonome et faire preuve d'un décalage dans la conception des formes et les procédés de fabrication par rapport à la production de la Vallée. D'autre part, les comparaisons porteront davantage sur le matériel des établissements urbains de l'Ancien Empire que sur celui des tombes, dont la datation absolue est elle-même sujette à caution.

En fonction de l'insuffisance des repères de chronologie absolue, tant pour la céramique de 'Ayn Asil que pour le matériel comparable, la chronologie relative de la céramique de la « ville » reste l'élément le plus fiable et aisément exploitable.

⁽¹⁾ Sur la question du tournage à l'Ancien Empire, voir Arnold, *MDAIK* 32 (1976), 18 sq.

⁽²⁾ Voir Giddy-Jeffreys, *op. cit.*, p. 265 et *supra*, dans le présent rapport préliminaire, p. 198 et Plan II, fig. 3. D'autres fours de l'Ancien Empire ont été découverts dans l'Oasis : Hope, *The SSEA Journal*, IX, n° 4 (1979), 196; *id.*, X, n° 4 (1980), 303 sq.

⁽³⁾ On peut remarquer toutefois que des différences qualitatives existent entre la céramique de la « ville » et celle des Mastabas, cette dernière montrant une absence de finition de la surface.

⁽⁴⁾ *Supra* n. 2; Hope, *op. cit.*, IX, n° 4 (1979), 192 sq.; *id.*, X, n° 4 (1980), 289 sq.

ANNEXE II

NOTE SUR LES OBJETS INSCRITS DE BALAT,
CAMPAGNE DE 1981

par N.-C. GRIMAL

La campagne de 1981 a livré une soixantaine d'empreintes de sceaux et quatre-vingt-dix inscriptions incisées sur argile, presque toutes liées à la phase d'occupation II de la Ville⁽¹⁾.

Les empreintes de sceaux offrent des thèmes comparables à ceux des trouvailles des campagnes précédentes⁽²⁾ : essentiellement animaliers, ils présentent des lièvres⁽³⁾, des guêpes maçonnées⁽⁴⁾, des insectes⁽⁵⁾. Les batraciens⁽⁶⁾ et autres animaux⁽⁷⁾ sont représentés sur des empreintes de cylindres, à thème généralement hiéroglyphique.

Nous avons noté l'abondance de ces dernières, qui n'exclue pas cependant l'existence de button-seals dans les mêmes couches⁽⁸⁾. Leurs thèmes n'offrent pas de différence notable avec ceux des couches postérieures, à une exception près : un lion couché sur le signe t^3 , inscrit dans une empreinte ovale⁽⁹⁾.

Les cylindres, tous à décoration hiéroglyphique, ne portent aucune marque royale⁽¹⁰⁾, mais plutôt des indications de produits ou de provenance, sans thème vraiment nouveau, sauf deux figurations originales : trois personnages debout, disposés tête-bêche, qui ne sont pas sans évoquer le célèbre « nain sauteur »⁽¹¹⁾, et les restes d'une figuration probablement d'un cheval (Inv. 2134 = E 166).

(1) V. *supra* dans le présent rapport préliminaire, *Empreintes de sceaux et Inscriptions*, p. 193-194.

(2) V. *BIFAO* 80 (1980), p. 267 et n. 6, p. 267.

(3) Inv. 2127 (E 162); 2162 (E 172).

(4) Thème qui reste l'un des plus représentés : Inv. 2127 (E 162); 2136 (E 168); 2170 (E 177); 2171 (E 178); 2190 (E 183); 2234 (E 193); 2272 (E 198). Les deux thèmes sont parfois associés.

(5) Traités de façon géométrisante, ils n'apparaissent que sur deux button-seals : Inv. 2031 (E 160) et 2285 (E 199).

(6) Essentiellement le signe t^3 : Inv. 2016 (E 155); 2018 (E 156); 2136 (E 168); 2200 (E 184); 2202 (E 186); 2217 (E 187); 2219 (E 188); 2222 (E 189).

(7) V. *BIFAO* 80 (1980), p. 268-9.

(8) V. par exemple toute une série du même type : Inv. 2202 (E 186); 2217 (E 187); 2219 (E 188); 2222 (E 189); 2242 (E 195).

(9) Inv. 2297 = E 201 : v. Pl. XLV, C.

(10) La seule exception (Inv. 2009 = E 154) est discutable : il s'agit d'une double empreinte d'un même cylindre, peu lisible, sur laquelle des traces peuvent être interprétées comme des éléments d'un cartouche . Si cette lecture est correcte, l'absence de caractérisation du nom dans la titulature ne permet pas de trancher entre Mérire' et Néferkare'. — Même problème pour un cachet incisé (Inv. 2199 = T 91), où la lecture est, cette fois-ci, indiscutable. V. aussi *supra*, *Datation Absolue*, p. 196.

(11) Inv. 2135 = E 167 : v. Pl. XLV, C.

L'apport nouveau essentiel de cette campagne est l'abondance de textes en hiéroglyphe incisé sur argile. Une nouvelle tablette, de fort grande taille par rapport aux autres⁽¹⁾, portant encore une liste de noms, est venue confirmer l'évaluation chronologique que nous avons proposée précédemment⁽²⁾ : les noms qu'elle porte, tous égyptiens, sont régulièrement attestés en Moyenne Egypte à la VI^e dynastie.

L'écriture en est comparable à celle des deux autres types de documents livrés par la fouille : des étiquettes-pendentifs cordiformes et des cachets, eux aussi en terre sigillaire.

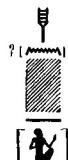
L'exemple d'étiquette que nous donnons Pl. XLV, A montre l'utilisation qui en était faite : un conduit est ménagé à l'intérieur de l'argile à partir de chaque pointe du « cœur », jusqu'à la partie inférieure de celui-ci, sans doute à l'aide de deux pailles placées sur la galette de terre sigillaire avant que celle-ci soit repliée sur elle-même et façonnée de façon à obtenir la forme de l'étiquette; en tirant sur les pailles ensuite avant que l'argile durcisse, on obtient deux conduits par où faire passer un lien⁽³⁾. Chaque étiquette est ensuite incisée recto-verso.

Sur le recto, deux noms, commandés par  en « facteur commun », indiquent la provenance du produit :



« Sortie (de chez) 'Ankhy et 'Id »⁽⁴⁾.

Le verso donne, en une ligne, la « rentrée » correspondante :



« Entrée (chez) »⁽⁵⁾.

(1) Inv. 2095 = T 43 : 9,0 × 16,5 × 1,9 cm.

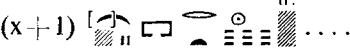
(2) *BIFAO* 79 (1979), p. 39; 80 (1980), p. 269.

(3) Dont le tracé est indiqué en pointillés sur le fac-similé de la Pl. XLV, A; nous avons volontairement « écrasé » la forme de l'étiquette, de façon à rendre les signes de l'inscription sans déformation. — Deux « pendentifs » ont été trouvés avec des brins de paille adhérant encore aux orifices ainsi formés.

(4) Les deux noms sont fréquents à l'Ancien Empire : PN I, 53.17; R 3.25; 54.3; II, 345 ('Id), et I, 68.3; II, 347 ('nbj). — Le *i* de *pr* n'apparaît souvent pas dans les autres exemples, alors qu'il est ici sûr (comparer pour la graphie avec *Abousir*, 62, 44).

(5) Sur 'h, « entrée » au sens de « montant (global) », v. l'étude classique de M. Megally, *Notions de comptabilité ...*, *BdE*, t. 72, p. 56-61.

Les cachets incisés constituent enfin l'essentiel de la documentation de cette campagne. Chaque cachet porte, en une à quatre lignes, la date, probablement de l'envoi du produit, et, éventuellement, un descriptif. L'exemple que nous donnons Pl. XLV, B est représentatif de la majorité des cas :

(x+1)  ...
tr.

(x+2)  ...
tr.

« *Le neuvième jour du [.....]ème⁽¹⁾ mois du printemps, [.....]* ».

Tous ces cachets, sans exception, portent au verso la trace des fibres végétales contre lesquelles ils étaient appliqués.

Plus que par leur contenu, ces textes sont intéressants pour l'état de la paléographie qu'ils représentent. Leur étude, en cours et qui repose maintenant sur environ cent cinquante textes et inscriptions, permet de s'en faire une idée plus précise. Une première comparaison avec les textes du sarcophage de Medou-Nefer provenant du mastaba V de la nécropole voisine⁽²⁾ montre, malgré l'état très fragmentaire de ceux-ci et le ductus différent du calame sur stuc, une certaine parenté dans l'écriture, dont nous devons espérer que de nouveaux exemples viendront dans l'avenir établir le bien-fondé.

⁽¹⁾ Lire sans doute « troisième mois ». — ⁽²⁾ Inv. 925 : v. M. Valloggia, *BIFAO* 80 (1980), p. 105.

ANNEXE III

L'INDUSTRIE LITHIQUE TAILLÉE DE 'AYN ASİL

par Colette ROUBET

La chantier de fouilles ouvert dans le site de 'Ayn Asıl a livré depuis 1978 quantité de documents lithiques taillés qui méritaient d'être examinés en détail⁽¹⁾.

Mes travaux ont porté à la fois sur le mobilier issu des fouilles et sur celui qui provient des environs du site. Là, j'ai fait des observations sur la distribution des documents, leur densité, leur agencement, leur diversité, etc... qui doivent nous aider à reconstituer l'habitat citadin dans toutes ses manifestations.

Dans ce rapport préliminaire j'indiquerai les caractéristiques majeures de ce mobilier, réservant pour une étude détaillée l'analyse technologique et chronologique.

I. MÉTHODOLOGIE.

En raison du caractère original, local, de cette industrie, il m'a paru prudent de ne retenir des classifications africaines traditionnelles (maghrébine et saharienne) qu'un schéma réduit aux groupes principaux. Partant des objets, de leur morphologie, de leur technologie et de la fréquence, voire la répétition de nombre d'observations faites sur chacun d'eux, j'ai établi un catalogue morphologique provisoire. Il répond aux produits analysés, reste ouvert pour toute introduction nouvelle, et ne s'embarrasse pas de subdivisions inutiles.

Les groupes retenus sont les suivants : I. Grattoirs; II. Racloirs et Couteaux; III. Denticulés et Scies; IV. Macrolithes et Microlithes géométriques; V. Objets perforants; VII. Outils à coches; IX. Outils composites; X. Haches et Herminettes taillées. A l'usage nous nous sommes aperçus que les groupes des Burins (VI) et des Armatures (VIII) n'avaient provisoirement aucune réalité.

II. L'INDUSTRIE LITHIQUE.

La matière première employée est de bonne qualité et peu variée. Rognons ou plaquettes de silex zoné orangé, gris, ou violine représentent l'essentiel; viennent ensuite quartz et quartzite blanc ou jaunâtre ainsi que le grès, utilisés pour le matériel de broyage.

(1) J'exprime ma vive reconnaissance au Professeur Jean Vercoutter, Directeur de l'IFAO, qui m'a invitée à participer aux travaux scientifiques conduits sur le chantier de Balat.

Quelques documents sélectionnés parmi les plus

typiques ont été publiés : voir Giddy-Grimal, *BIFAO* 79 (1979), pl. VII A; Giddy, *BIFAO* 79 (1979), pl. XVII B; Giddy-Jeffreys, *BIFAO* 80 (1980), pl. LIX A et B.

Le débitage à la pierre est courant : bulbes proéminents, talons lisses corticaux, éclats outre-passés sont nombreux. Il est pratiqué pour obtenir presque tous les produits bruts de taille. Le débitage au percuteur tendre a plutôt servi à retoucher faces et bords des instruments. Enfin, la retouche par pression au percuteur tendre caractérise quelques groupes d'outils.

Les retouches généralement effectuées pour l'aménagement marginal ou facial sont surtout écaillées, abruptes ou semi-abruptes. Une fine régularisation achève la périphérie.

Les retouches envahissantes affectent quelques catégories d'outils, mais contrairement à ce que l'on pourrait penser ne sont pas si généralisées.

Sur le plan technique, il convient de noter l'absence des burins, et surtout celle des microburins. Cela donne à cette industrie son caractère et la coupe définitivement d'une longue tradition microlithique et lamellaire. Mais il faudra attendre d'autres études et d'autres récoltes pour en apporter la preuve formelle.

Les principaux groupes d'instruments sont les *Grattoirs*, les *Racloirs* et *Couteaux*. Il s'agit d'instruments typiques, sur éclats, lames ou plaquettes, assez épais et courts pour les premiers, plutôt minces, larges et allongés pour les seconds. Dans presque tous les cas, les produits bruts de taille utilisés correspondent à des produits d'épannelage de nucleus — rognons ou plaquettes. Le cortex ne nuit pas à l'obtention de ces outils finis, il couvre des plages résiduelles de la face supérieure ou bien même la totalité.

Les *Grattoirs* massifs à front très haut sont rares. Parmi les plus achevés se rangent les grattoirs circulaires, privés de stigmates de débitage, au front régulier résultant de retouches plutôt semi-abruptes, et écaillées.

Les *Racloirs* et les *Couteaux* constituent l'outillage fondamental de ces populations. Leur technique est parfaitement appropriée au type d'outil souhaité. Tout produit brut porte peu ou prou de la retouche écaillée, ceux qui se rangent parmi les racloirs sont larges, d'une grande minceur parfois, partiellement ou complètement bordés d'une retouche très semi-abrupte, fine si le bord est mince (de l'ordre de 3 millimètres), plus haute si le bord est épais (4 à 6 mm. au maximum). Cette retouche occupe front, angles et bords, de manière directe ou inverse, les deux parfois sur le même instrument. La maîtrise des artisans dans ce domaine est extraordinaire. Pour un bel exemple de cette habileté technique, voir *BIFAO* 79, pl. XVII, B et *BIFAO* 80, pl. LIX, B.

D'autres groupes ont encore retenu notre attention comme celui des *Macrolithes* et *Microlithes géométriques*. Triangulaires, quadrangulaires ou rectangulaires, ces macrolithes n'ont rien de comparable avec ce que nous connaissons dans d'autres régions africaines ou maghrébines. Pas de trace de microburin (facette du piquant-triède) et surtout module macrolithique. Leur originalité réside dans l'aspect qu'ils ont pris après usage; en effet ce qui m'a plus frappé à l'examen c'est leur brillance inhabituelle et intense, localisée à un bord, et présente sur les deux faces, dans des secteurs adjacents à ce bord. De toute évidence il s'agit du *lustre des moissons* produit par la coupe des tiges ligneuses de céréales. Il est possible d'établir d'intéressantes comparaisons avec le mobilier funéraire recueilli dans le Mastaba V⁽¹⁾, et qui comporte couteaux et scies munis de leur manche.

⁽¹⁾ Voir Valloggia, *BIFAO* 80 (1980), pp. 124-125 (Inv. n°s 1075, 1078, 1079, 1082, 1084, 1085).

‘AYN ASİL 1981 Plan: fin de phase IIb

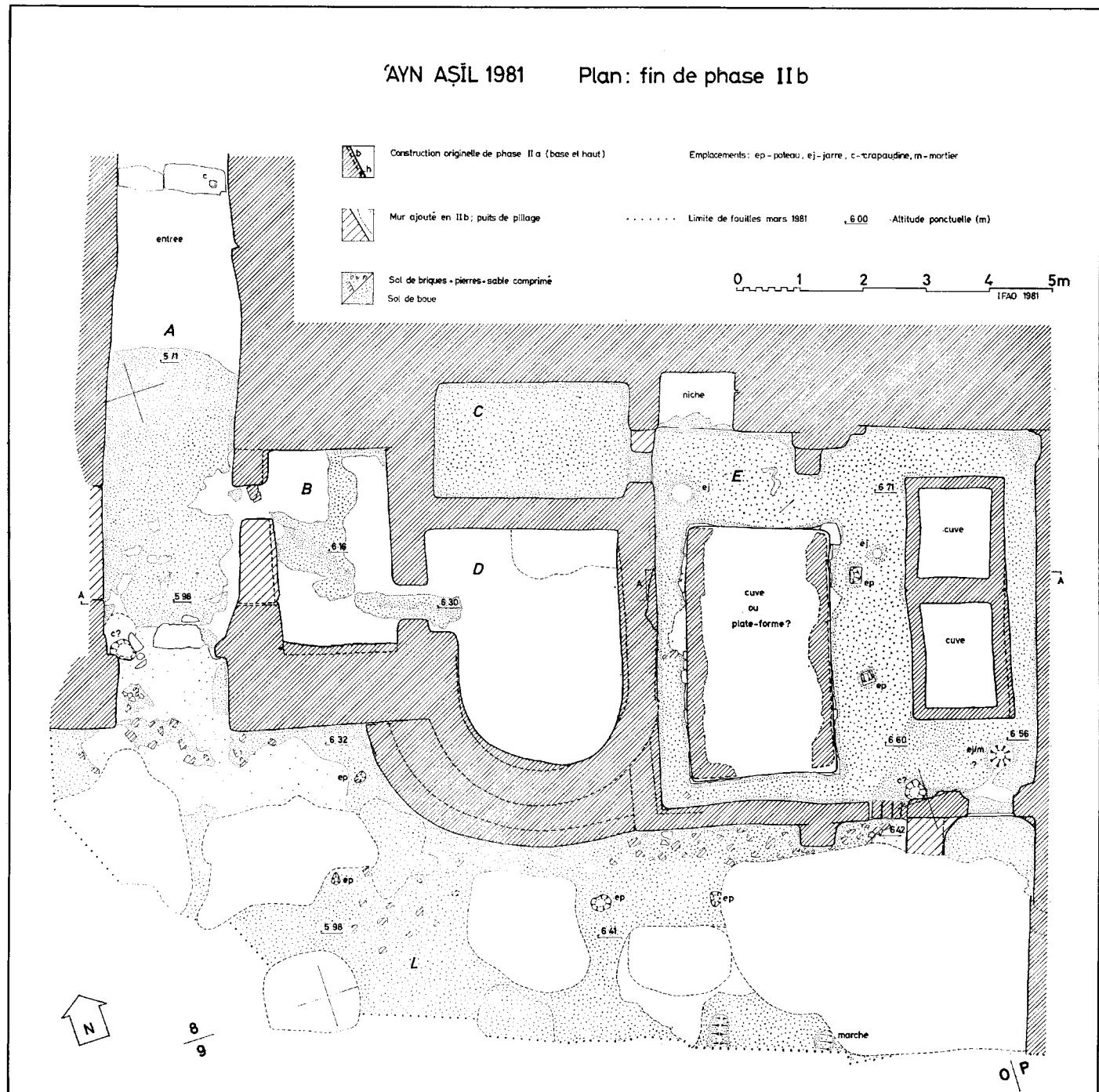
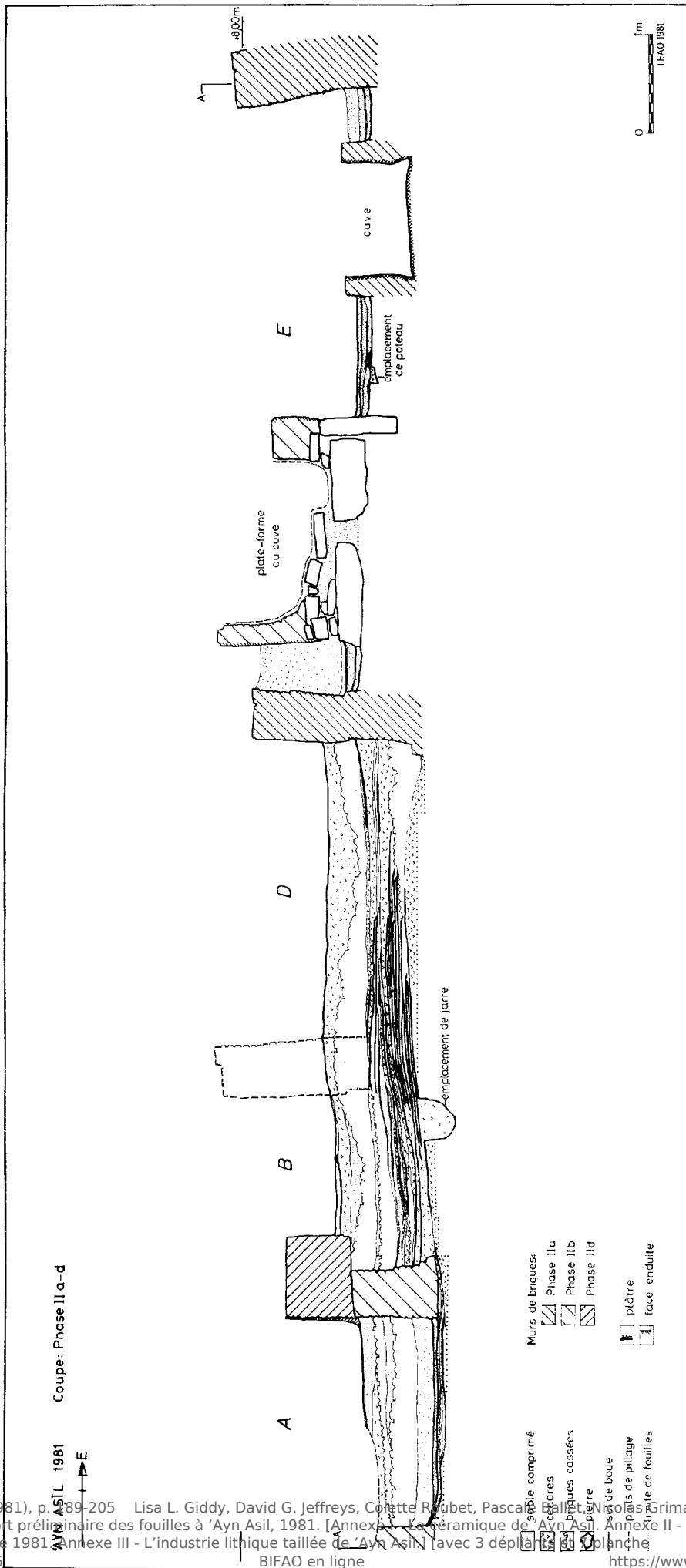


Fig. 1. — Plan I — Zone des fouilles : bâtiment de Phase II.



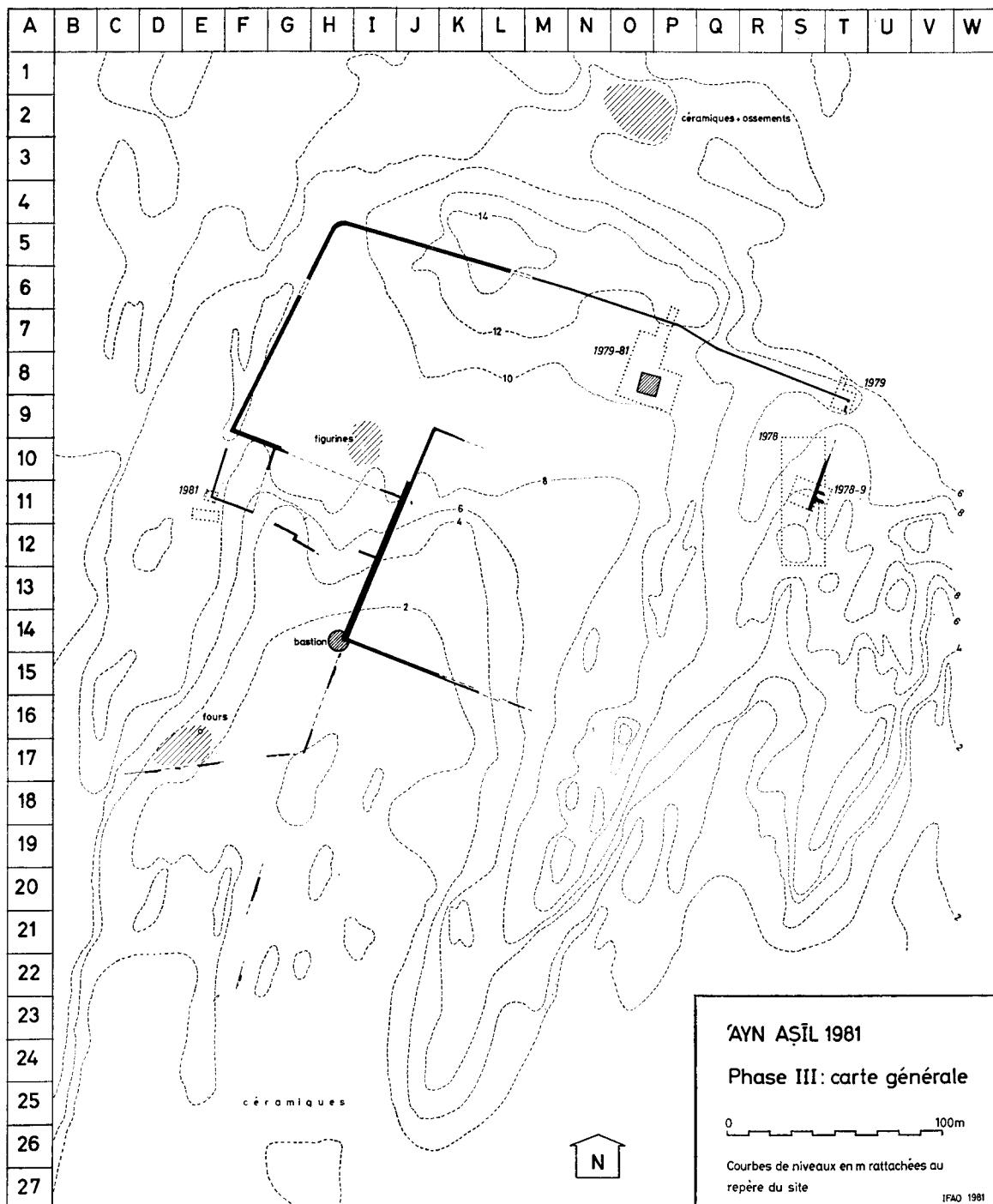


Fig. 3. — Plan II — « murs d'enceinte » de Phase III.



A. — Antichambre (B), Phase II b : muret Est-Ouest divisant la chambre en deux. Vue du Nord.



B. — Antichambre (B), Phase II b : blocage de l'entrée sur le muret. Vue de l'Est.



A. — Cour centrale (E), Phase II b.
Vue du Nord.



B. — Antichambre (B), Phase II c :
support renversé et four dans le
coin Nord-Est. Vue de l'Ouest.



A. — Vue générale (du Sud) des fouilles, Phase II b.



B. — Bastion circulaire : coin Sud-Ouest des murs «d'enceinte», Phase III. Vue du Nord-Est.



Inv. n°s 2102 et 2103

Inv. n° 2030

Inv. n° 2274

A. — Objets en terre sigillaire (Ech. 1 : 1).

B. — Pointe en os (Ech. 1 : 1).



C. — Pierre à aiguiser. Inv. n° 2106 (Ech. 1 : 1).



A. — Moule à pain.



B. — Jarre « fuselée ».



C. — Support de vase.

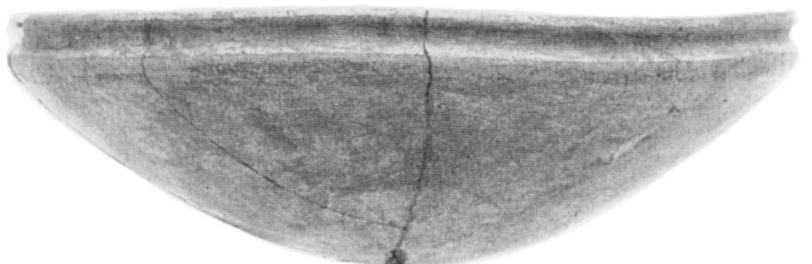
Céramique grossière (Ech. 1 : 2).



A. — « Vasque ».

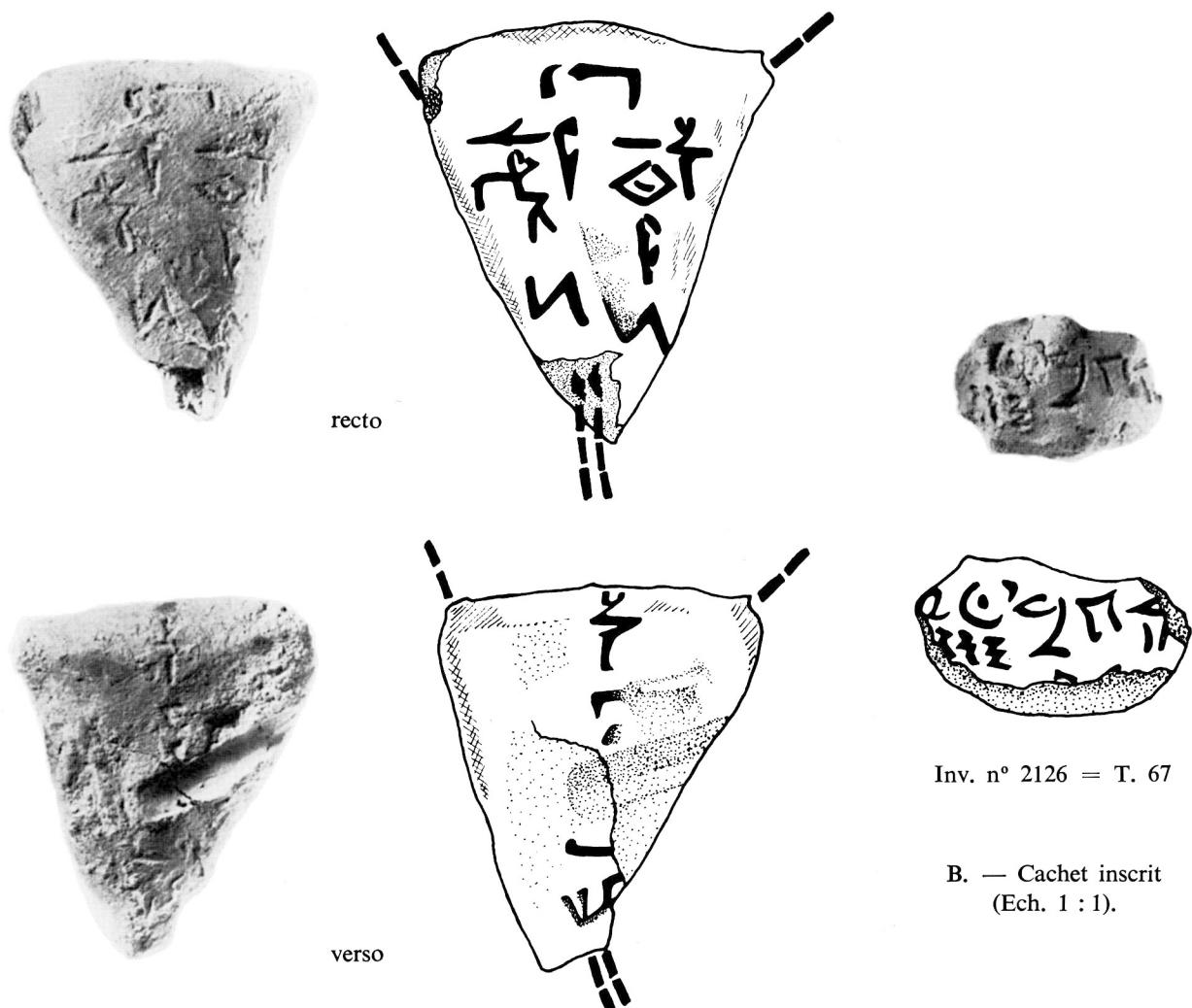


B. — Jarre.



C. — Coupe.

Céramique fine (Ech. 1 : 2).



C. — Empreintes de sceaux (Ech. 1 : 1).